	Communauté de communes Armagnac Adour Route d'Aquitaine - 32400 RISCLE **Conseil communautaire du 2 juillet 2018**

Extrait du registre des délibérations

Date de la convocation : 26 juin 2018

Secrétaire de séance : Mr Philippe DUFAU (Labarthète)

Date d'affichage : 26 juin 2018

L'an deux mille dix-huit le 2 juillet à 20h30, le conseil communautaire convoqué, s'est réuni en séance publique à la salle des fêtes de CANNET, sous la Présidence de Monsieur Michel PETIT, Président.

Nombre de conseillers en exercice :	
Nombre de conseillers présents :	44
Nombre de pouvoirs :	35
Nombre de votants :	3
	38

Présents : Mesdames et Messieurs Petit, Baratault, Navarre, Payros, D'Antin, Castets, Aragnouet, Dagieux, Pasian, Cagnasso, Dufau, Ducournau, Baudé, Jelonch, Darroux, Capmartin, Fitan, Terrain, Boue, Lajus, Flogny, Bastrot, Coomans, Clot, Ducasse, Biau, Boueilh, Daste, Renaudin, Menvielle, Thomas, Deluc.

Absents excusés : Mesdames Duclos, Michel, Casabonne-Pujolle, Bocq, Cauzette, Messieurs Lagarde, Lartigolle, Broqua, Franchetto, Fauqué, Darrieux, Granier, Périssé.

Pouvoirs : de Madame Michel à Monsieur Clot, de Madame Bocq à Monsieur Castets, de Monsieur Lagarde à Monsieur Baratault.

Ordre du jour

- Désignation d'un secrétaire de séance
- Approbation du compte-rendu du 28 mai 2018

- Ecole Enfance Jeunesse :

- Convention de partenariat SDIS 32 / TAP ALAE
- Tarification pour le séjour montagne organisé par l'Accueil de loisirs
- Médecin référent pour le multi-accueil d'Aignan et de Riscle

- Finances :

- Répartition du FPIC
- Participation financière aux frais de fonctionnement 2016-2017 des écoles pour les enfants des communes extérieures à la CCAA
- Reprise du contrat photovoltaïque d'Aignan
- Signature convention tripartite avec la SOFAXIS (CNP), la CCAA et le Trésor Public

- Vente des véhicules de portage des repas

- Loisirs, culture, tourisme :

- Programme culturel 2018

- Personnel :

- Modification du tableau des emplois : création emploi auxiliaire de puériculture - renouvellement contrats
- Compte rendu comité technique

- **Voirie, bâtiments :**
  - Marché investissement voirie 2018

- **Economique :**
  - Point sur l'étude des Tiers Lieux

- **PLUi :**
  - Point sur l'élaboration du PLUi

- **Questions diverses**

Désignation d'un secrétaire de séance

Monsieur Philippe Dufau est nommé secrétaire de séance.

Approbation du compte rendu du 28 mai 2018

M. le Président propose de valider le compte-rendu du dernier conseil communautaire, lequel est adopté à l'unanimité.

Ecole, enfance, jeunesse.

-Convention de partenariat, prise en charge des enfants de Sapeurs-Pompiers Volontaires en dehors du temps scolaire

M. le Président informe l'assemblée que le SDIS 32 sollicite les collectivités par le biais d'une convention de prise en charge périscolaire.

En effet, les sapeurs-pompiers volontaires rencontrent parfois des difficultés pour concilier vie familiale et missions opérationnelles.

Nombre d'entre eux, quelques heures avant la fin des classes, ne peuvent se déclarer disponibles pour assurer le secours, de peur d'être en retard pour récupérer leur enfant à l'école.

Le but de la convention périscolaire est de faciliter la disponibilité pour assurer les interventions de secours. Les frais de repas et d'ALAE de l'enfant seront pris en charge par le SDIS 32 lors des interventions.

Les membres du conseil communautaire décident, à l'unanimité, la mise en place de cette convention dès le mois de septembre 2018.

-Tarification pour le séjour montagne organisé par l'Accueil de Loisirs de la Communauté de Communes Armagnac Adour.

M. Le Président informe l'assemblée que la tarification modulée est obligatoire pour le séjour montagne au sein de la Communauté de Communes Armagnac Adour.

Dans le contrat enfance jeunesse, un des objectifs est de rendre accessible le séjour aux familles en situation de précarité par l'application d'une tarification modulée.

Durant les vacances d'été un séjour est organisé, avec un groupe de 7 enfants encadrés par une Directrice Stagiaire et un Animateur. Le séjour est prévu à Arreau, le transport se fait en mini bus et les sorties sont encadrées par des professionnels.

Le coût du séjour est de 5 400€ (tout compris ainsi que les charges de personnel, carburant...).

La subvention de la CAF versée à la CCAA est de 40€/enfant. Les familles suivant leur quotient peuvent également bénéficier des aides de la CAF ou de la MSA.

La proposition de tarif pour les familles a été validée par la commission Ecole, Enfance, Jeunesse le jeudi 31 mai 2018.

	Famille relevant de la CAF du GERS			Autres Caisses
Quotient	0-549	550-899	+900	
Tarifs	95€	105€	115€	115€

Les membres du conseil communautaire ont décidé, à l'unanimité, d'appliquer la tarification proposée par la commission enfance jeunesse.

-Médecin référent pour le Multi Accueil d'Aignan « Les Pitchounets d'Armagnac » et de Riscle « Lous Repoupets »

M. le Président informe l'assemblée qu'actuellement il n'y a pas de médecin référent pour les multi accueils de Riscle et d'Aignan.

Or, l'attache d'un médecin référent est obligatoire pour les Multi Accueils, conformément aux dispositions du code de la santé publique (articles R2324-39), modifié par le décret n°2010-613 du 7 juin 2010.

Le Président présente les différentes missions qui seront contractualisées par une convention :

- Il veille à l'application des mesures préventives d'hygiène générale et des mesures à prendre en cas de maladie contagieuse ou d'épidémie, ou d'autres situations dangereuses pour la santé

- Il définit les protocoles d'action dans la situation d'urgence, en concertation avec la directrice de l'établissement

- Il s'assure que les conditions d'accueil permettent le bon développement et l'adaptation des enfants dans l'établissement

- Il veille à l'intégration des enfants porteurs d'un handicap, d'une affection chronique ou tout problème de santé nécessitant de mettre en place un PAI (Projet d'Accueil Individualisé)-

- Il assure la visite d'admission des enfants au multi accueil

Les membres du conseil communautaire décident, à l'unanimité, d'appliquer le tarif suivant afin que le médecin puisse effectuer les missions ci-dessus référencées, soit :

-35€ de l'acte pour une visite d'admission et 80€ pour une visite avec constitution d'un dossier

-Ecole élémentaire d'Aignan et école de musique de Riscle : procédure de consultation.

Le 19 décembre 2017, le conseil communautaire validait le plan de financement des travaux à effectuer à l'école élémentaire d'Aignan et à l'école de musique de Riscle.

Le 10 avril dernier, le plan de financement était arrêté et les subventions étaient attribuées.

Il convient maintenant de lancer la consultation afin de procéder au choix de l'architecte.

Aussi, les membres du conseil communautaire décident, à l'unanimité, d'autoriser M. le Président à procéder à la consultation afin que soit choisi un architecte pour ces opérations et de l'autoriser à signer tout document s'y rapportant.

Finances

-Répartition du FPIC.

Les membres du conseil communautaire décident, à l'unanimité, de laisser aux communes l'intégralité du FPIC et non pas uniquement 50% de cette somme.

-Participation financière aux frais de fonctionnement 2016-2017 des écoles pour les enfants des communes extérieures à la Communauté

Monsieur le Président informe l'assemblée que plusieurs enfants des communes non membres de la Communauté de communes sont inscrits dans les écoles de la CCAA. Il propose qu'une participation aux frais de fonctionnement des écoles soit demandée pour chaque enfant des communes extérieures à la Communauté de Communes.

Les frais de fonctionnement pour l'année 2016-2017 hors cantines scolaires et accueils de loisirs ont été les suivants :

PARTICIAPATION AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT 2015-2016	Total
Eau et assainissement	4385.14
Energie - Electricité	24267.06
Autres fournitures non stockables	6562.24
Combustibles	11331.79
Fournitures d'entretien	2978.17
Fournitures de petit équipement	3434.46

Vêtements de travail	238.34
Fournitures administratives	1710.39
Livres,disques,cassettes(biblio,média)	5041.21
Fournitures scolaires	12292.03
Autres matières et fournitures	2195.35
Contrats de prestations de services	4341.11
location mobilière	709.66
Bâtiments	34779.92
Autres biens mobiliers	2700.36
Maintenance	108 71.23
Autres frais divers	1504.20
Transports collectifs	530.00
Frais de télécommunications	9762.96
Cotisations versées au FNAL	1050.98
Cotisations au centre national et CNFPT	5045.79
Autres impôts,taxes&vers.assimilés sur rémuner.	630.82
Rémunération principale	112536.50
NBI,supp. fam. de traite. & indemnité de résidence	55.44
Autres indemnités	21221.33
Rémunération	46369.32
Cotisations à l'URSSAF	22161.54
Cotisations aux caisses de retraite	48428.35
Cotisations aux ASSEDIC	38758.71
Cotisations aux organismes sociaux	4935.77
Subv.fonct.aux asso.&autres pers. de droits privé	11405
Total	**452235.17**

Monsieur le Président informe qu'il y avait 436 élèves en 2016-2017 et propose de fixer la participation aux frais de fonctionnement à 1037 € par élève.
Après en avoir délibéré les membres du conseil communautaire approuvent à l'unanimité la participation de 1037 €.

-Reprise du contrat photovoltaïque d'Aignan

Monsieur le Président rappelle aux membres du Conseil Communautaire que les panneaux photovoltaïques situés sur le toit de l'école élémentaire d'Aignan ont été installés par l'Entreprise SUNTRAK 32. Cette entreprise a signé un bail emphytéotique et doit payer un loyer de 1000 € par an pour la mise à disposition de la toiture.

Depuis trois ans les loyers ne sont plus versés par l'entreprise en liquidation.
Aussi Monsieur le Président propose de reprendre le contrat qui lie l'entreprise à EDF production Solaire et ENEDIS. Pour cela l'entreprise doit nous fournir le contrat et une attestation de cession.

Monsieur le Président propose de négocier avec l'entreprise un effacement de la dette contre la signature des documents indispensables à la reprise du contrat.

Après en avoir délibéré les membres du conseil communautaire approuvent à l'unanimité la négociation.

-Signature convention tripartite avec la SOFAXIS (CNP) la communauté de communes et le Trésor Public

Monsieur le Président informe le conseil que depuis plusieurs années la CNP effectue un prélèvement panaeuropéen SEPA pour les cotisations d'assurance du personnel. Ce prélèvement SEPA se fait en relation avec la Direction Générale des Finances. Monsieur le Président explique que suite au transfert de trésorerie il est nécessaire de signer une nouvelle convention.

Afin de faciliter les versements des cotisations et les remboursements des prestations Monsieur le Président propose de signer une convention de prélèvement entre la Communauté de communes, la SOFAXIS pour le compte de la CNP et le comptable du trésor de Plaisance.

Après en avoir délibéré les membres du conseil communautaire approuvent à l'unanimité la signature de la convention tripartite.

-Vente des véhicules de portage des repas

Monsieur le Président informe le conseil informe le conseil que les véhicules servant pour le portage des repas entre Viella - Saint Mont et Riscle - Saint Germé ne sont plus appropriés.

Il précise que les véhicules sont passés au contrôle technique et peuvent donc être vendus durant 6 mois à compter du 16 mai 2018 pour le C15 et du 22 mars 2018 pour le Renault trafic ;
Il propose :

- de fixer le prix de vente au minimum de 500 € pour le C15 et à 5000 € pour le Renault trafic
- de déposer des annonces.
- Après en avoir délibéré membres du conseil communautaire approuvent à l'unanimité de vendre les deux véhicules.

Loisirs, culture, tourisme

-Programme culturel de la CCAA 2018.

Le Président rappelle à l'assemblée que la CCAA exerce la compétence « accompagnement à la diffusion artistique, par le soutien aux associations, ciblées par le schéma culturel intercommunal, présentant un programme culturel annuel bénéficiant du dispositif d'aides de la région Occitanie ou éligibles aux crédits de l'Union Européenne ».

Ce projet de programme culturel a pour but de favoriser l'accès aux habitants et aux jeunes du territoire, aux activités culturelles (musique, théâtre, festivals, ...).et de proposer une offre artistique et culturelle pluridisciplinaire et durable. La CCAA soutient les acteurs et les associations qui visent à pérenniser les activités culturelles par l'achat de prestations culturelles.

Au regard des critères définis dans le cadre du schéma culturel de territoire, la commission Loisirs, Culture, tourisme réunie le 26 juin 2018, propose d'attribuer les montants suivants :

- COMITE DE LA FETE DES FLEURS : 4 500 €
- ACADEMIE MEDIEVALE ET POPULAIRE DE TERMES : 4 000 €
- ASSOCIATION SPIRALE : 8 000 €
- OMERGRAPHIE : 1 200 €
- LES AMIS DU PACHERENC DE LA SAINT SYLVESTRE : 1 200 €
- SWING MANOUCHE : 2 100 €
- LA CHRYSALIDE : 3 00 €

Le montant total proposé est de 21 300 €.

Aussi, une demande de subvention va être déposée auprès du Pays Val d'Adour accompagnée du plan de financement suivant :

Budget prévisionnel de l'opération :
Salaires contractuels école de musique :..... 34 000 €
Prestations culturelles : ..... 21 300 €
Total projet : .....55 300 €
Recettes école de musique : .....9 000 €
Assiette éligible..... 46 300 €
Subvention leader sollicitée.....15 000 €

Après en avoir délibéré, les membres du conseil communautaire décident à l'unanimité :

- D'attribuer les montants proposés ci-dessus à chaque prestataire
- D'autoriser Monsieur le Président à demander une subvention auprès du Pays Val d'Adour et à effectuer les démarches administratives et à signer tous documents s'y rapportant.

Personnel

-Modification du tableau des emplois : création emploi auxiliaire de puériculture.

Le président informe l'assemblée que compte tenu de l'ouverture d'un jour supplémentaire du multi accueil à Aignan et Riscle, il convient de mettre en place une nouvelle organisation. Aussi, il propose de recruter un agent sur un emploi d'auxiliaire de puériculture pour une durée 29,50 heures.
Les fonctions attachées à cet emploi seraient les suivantes :
- Prise en charge des enfants de 2,5 mois à 4 ans, organisation des jeux d'éveil, participation au projet de vie et participation aux soins quotidiens.

Il précise que cet emploi pourrait être occupé par un fonctionnaire du cadre d'emploi des auxiliaires de puériculture territoriaux.

Il propose de modifier le tableau des emplois à compter du 1er septembre 2018 pour intégrer la création demandée.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil communautaire, à l'unanimité,

Vu la loi modifiée N° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,
Vu le précédent tableau des emplois adopté par le conseil communautaire le 28 mai 2018,
décident :

- de fixer les effectifs du personnel comme suit :

Emploi	Effectif	Durée hebdomadaire de travail	Fonctions	Cadre d'emploi
Directeur Général des services	1	35,00 H	Encadrement des services appartenant à la communauté de communes	Attachés Territoriaux

Responsable des ressources humaines	1	35,00 H	Gestion du personnel	Rédacteurs territoriaux
Secrétaire	1	2,00 H	Travaux de secrétariat	Rédacteurs territoriaux
Assistant de gestion financière, budgétaire et comptable	1	35,00 H	Elaboration, suivi et exécution des décisions budgétaires.	Adjoints Administratifs Territoriaux
Assistant administratif chargé de la commande publique	1	35,00 H	Préparation et suivi des marchés publics, gestion des écoles	Adjoints Administratifs Territoriaux
Assistant administratif chargé de la communication, du transport et du tourisme	1	35,00 H	En charge de la communication, du service du transport, du tourisme, gestion administrative de l'école de musique.	Adjoints Administratifs Territoriaux
Assistant de gestion administrative	1	35,00 H	Accueil, secrétariat et gestion administrative	Adjoints Administratifs Territoriaux
Responsable voirie et bâtiments	1	35,00H	Conception, gestion, réalisation et suivi des dossiers de voirie+ gestion des bâtiments.	Technicien Territorial
Agent technique polyvalent	1	35,00 H	Réalisation de l'essentiel des interventions techniques, assurer la surveillance et l'exécution de travaux dans le domaine de la voirie et des bâtiments.	Technicien Territorial
Agent technique	1	35,00 H	Aide technique apportée au chef de service : conception de plans, conception de documents techniques (gestion autorisations de voirie...), gestion technique et administrative des marchés publics voirie et bâtiments, planification des travaux.	Adjoints techniques Territoriaux
Agent technique	1	7,00 H	Réalisation de l'essentiel des interventions techniques, être en appui à l'agent technique polyvalent pour des tâches dans le domaine de la voirie et des bâtiments.	Agents de maîtrise Territoriaux
Coordonnateur Enfance Jeunesse	1	35,00 H	Coordination de l'ensemble des services de la petite enfance, enfance et jeunesse.	Animateurs Territoriaux

Directeur des accueils de loisirs	1	35,00 H	Encadrement des personnels d'animation travaillant sur les structures des ALAE multi sites et ALSH. Participation à l'élaboration des projets des services de l'enfance. Animation, gestion et administration financière des projets pédagogiques.	Adjoints d'animation Territoriaux
Directeur des accueils de loisirs	1	35,00 H	Encadrement des personnels d'animation travaillant sur les structures des ALAE et ALSH. Participation à l'élaboration des projets des services de l'enfance. Animation, gestion et administration financière des projets pédagogiques.	Adjoints d'animation Territoriaux
Animateur	1	25,00 H	Responsable de l'animation de l'accueil jeunes	Adjoints d'animation Territoriaux
Animateur	1	17,95 H	Animation en périscolaire, extrascolaire et multi accueil	Adjoints d'animation Territoriaux
Animateur	1	27,00 H	Animation périscolaire, entretien des locaux, distribution des repas	Adjoints d'animation Territoriaux
Animateur	1	11,00 H	Animation en périscolaire et en extrascolaire	Adjoints d'animation Territoriaux
Directeur du centre multi accueil	1	35,00 H	Elaboration et mise en œuvre des projets d'établissement, accompagnement des familles, organisation du service multi accueil, éveil et développement global des enfants d'âge périscolaire.	Educateurs Territoriaux de Jeunes enfants
Directeur du centre multi accueil	1	11,25 H	Elaboration et mise en œuvre des projets d'établissement, accompagnement des familles, organisation du service multi accueil, éveil et développement global des enfants d'âge périscolaire.	Educateurs Territoriaux de Jeunes enfants
Responsable RAM	1	17,00 H	Organisation du relais assistantes maternelles et participation à la rédaction et la mise en œuvre du projet d'établissement, accompagnement à la professionnalisation des assistant(e)s maternel(le)s, conseil et orientation des parents employeurs, animation de temps collectifs avec les assistant(e)s maternel(le)s et les enfants accueillis	Educateurs Territoriaux de Jeunes enfants

Auxiliaire de puériculture	1	30,00 H	Prise en charge des enfants de 2,5 mois à 4 ans, organisation des jeux d'éveil, participation au projet de vie, et participation aux soins quotidiens.	Auxiliaires de puéricultures Territoriaux
Auxiliaire de puériculture	1	29,50 H	Prise en charge des enfants de 2,5 mois à 4 ans, organisation des jeux d'éveil, participation au projet de vie, et participation aux soins quotidiens.	Auxiliaires de puéricultures Territoriaux
Auxiliaire de puériculture	1	29,50 H	Prise en charge des enfants de 2,5 mois à 4 ans, organisation des jeux d'éveil, participation au projet de vie, et participation aux soins quotidiens.	Auxiliaires de puéricultures Territoriaux
Educateur sportif	1	8,25 H	Enseignement des activités sportives.	Educateurs Territoriaux des activités physiques et sportives
Educateur sportif	1	13,50 H	Enseignement des activités sportives.	Educateurs Territoriaux des activités physiques et sportives
ATSEM	1	35,00 H	Aide maternelle, animation périscolaire, cantine, entretien des locaux, accompagnement des enfants dans le car scolaire	Agents spécialisés des écoles maternelles
ATSEM	1	35,00 H	Aide maternelle, animation périscolaire, cantine, entretien des locaux, accompagnement des enfants dans le car scolaire	Agents spécialisés des écoles maternelles
ATSEM	1	35,00 H	Aide maternelle, animation périscolaire, cantine, entretien des locaux, accompagnement des enfants dans le car scolaire	Agents spécialisés des écoles maternelles
ATSEM	1	33,60 H	Aide maternelle, animation périscolaire, cantine, entretien des locaux, accompagnement des enfants dans le car scolaire	Agents spécialisés des écoles maternelles
ATSEM	1	35,00 H	Aide maternelle, animation périscolaire, cantine, entretien des locaux, accompagnement des enfants dans le car scolaire	Agents spécialisés des écoles maternelles
ATSEM	1	35,00 H	Aide maternelle, animation périscolaire, surveillance des enfants pendant la pause méridienne, entretien des locaux, aide à la prise des repas au multi-accueil	Agents spécialisés des écoles maternelles

ATSEM	1	35,00 H	Aide maternelle, animation périscolaire, cantine, entretien des locaux, accompagnement des enfants dans le car scolaire	Agents spécialisés des écoles maternelles
Agent des écoles	1	19,00H	Aide à la prise des repas, entretien des locaux, animation périscolaire, accompagnement des enfants.	Agents de Maîtrise Territoriaux
Agent de restauration	1	35,00 H	Préparation des repas, élaboration des menus, service, entretien des locaux à la cantine du collège.	Agents de Maîtrise Territoriaux
Agent des écoles	1	28,62 H	Préparation des repas, achats, élaboration des menus, service, entretien des locaux, animation périscolaire et extrascolaire	Adjoints techniques Territoriaux
Agents des écoles	1	18,82 H	Surveillance des enfants et encadrement des enfants durant le temps scolaire et périscolaire.	Adjoints techniques Territoriaux
Agent de restauration	1	31,00 H	Confection des repas, achats, élaboration des menus, animation périscolaire	Adjoints techniques Territoriaux
Agent des écoles	1	6,64 H	Accompagnement le midi des élèves de l'école élémentaire vers la cantine du collège de Riscle.	Adjoints techniques Territoriaux
Agents des écoles	1	25,00 H	Surveillance des enfants à la cantine animation périscolaire et extrascolaire, entretien des locaux.	Adjoints techniques Territoriaux
Agents des écoles	1	22,83 H	Aide à la préparation des repas au collège, entretien des locaux	Adjoints techniques Territoriaux
Agents des écoles	1	12,55 H	Aide à la préparation des repas au collège, livraison et aide à la prise des repas, entretien des locaux.	Adjoints techniques Territoriaux
Agents des écoles	1	13,92 H	Entretien des locaux, aide à la prise des repas, animation périscolaire	Adjoints techniques Territoriaux
Agent de restauration	1	32,50 H	Aide à la préparation des repas, au service et aux tâches ménagères, animation extrascolaire	Adjoints techniques Territoriaux
Agent de restauration	1	19,00 H	Aide à la préparation des repas, au service et aux tâches ménagères, animation périscolaire	Adjoints techniques Territoriaux
Agents des écoles	1	25,00 H	Entretien des locaux, surveillance des élèves pendant le temps périscolaire	Adjoints techniques Territoriaux

Agents des écoles	1	15,30 H	Entretien des locaux, surveillance des enfants pendant la pause méridienne, animation périscolaire	Adjoints techniques Territoriaux
Agent des écoles	1	12,00 H	Entretien des locaux, animation périscolaire	Adjoints techniques Territoriaux
Agent des écoles	1	7,46 H	Animation périscolaire, aide à la prise des repas, entretien des locaux	Adjoints techniques Territoriaux
Agent des écoles	1	11,41 H	Aide à la prise des repas, entretien des locaux	Adjoints techniques Territoriaux
Agent des écoles	1	8,74 H	Animation périscolaire, aide à la prise des repas	Adjoints techniques Territoriaux
Agent des écoles	1	17,86 H	Animation périscolaire, aide à la prise des repas, entretien des locaux	Adjoints techniques Territoriaux
Agent des écoles	1	19,26 H	Surveillance des enfants à la cantine, entretien des locaux	Adjoints techniques Territoriaux
Professeur de musique	1	8,00 H	Coordonnateur, gestion de l'école de musique, et enseignement artistique : cuivre et solfège	Assistants Territoriaux d'enseignement artistique
Professeur de musique	1	5,00 H	Enseignement artistique, piano.	Assistants Territoriaux d'enseignement artistique
Professeur de musique	1	4,00 H	Enseignement artistique, saxophone.	Assistants Territoriaux d'enseignement artistique
Professeur de musique	1	2,50 H	Enseignement artistique, clarinette	Assistants Territoriaux d'enseignement artistique
Professeur de musique	1	10,00 H	Enseignement artistique, flûte et solfège.	Assistants Territoriaux d'enseignement artistique
Professeur de musique	1	4,25 H	Enseignement artistique, guitare.	Assistants Territoriaux d'enseignement artistique
Professeur de musique	1	3,00 H	Enseignement artistique, percussions	Assistants Territoriaux d'enseignement artistique
Professeur de musique	1	2,00 H	Enseignement artistique, tuba, trombone	Assistants Territoriaux d'enseignement artistique

- d'inscrire les crédits nécessaires à la rémunération de l'agent nommé et les charges sociales s'y rapportant, aux chapitres prévus à cet effet.

-Compte-rendu du Comité Technique :

Madame Flogny fait le compte-rendu du comité technique qui s'est réuni le mercredi 27 juin 2018 lors duquel a été présenté le bilan social de l'exercice 2017 aux représentants du personnel. Il en ressort :
-une constance dans l'effectif de la CCAA :59 agents au 31/12/2017.
-un nombre d'ETP 'équivalent temps plein) de 41.
-un nombre important de congés maladie (45.9 jours par agent qu'il convient de tempérer en raison de 4 agents en congés de longue maladie, occasionnant 1460 jours d'arrêt sur une année.

Le commentaire détaillé du bilan social, présenté lors de ce conseil communautaire, reste à la disposition des membres du conseil communautaire.

VOIRIE, BATIMENTS

-Attribution du marché investissement voirie 2018

Monsieur le Président expose à l'assemblée que, conformément à l'ordonnance du 23 juillet 2015, la procédure adaptée (MAPA) à bons de commande a été choisie pour l'attribution du programme d'investissement voirie 2018 qui est alloti géographiquement.

Un avis d'appel public à la concurrence a été publié sur le site www.ladepeche-marchespublics.fr le mardi 05 juin 2018.

La date limite de réception des offres était fixée au 21 juin 2018 à 11 H 30.

La commission d'appel d'offres s'est réunie, une première fois, le lundi 21 Juin 2018 à 14h00 pour l'ouverture des plis.

L'appel d'offre comporte 4 lots géographiques :

Pour le lot 1 : Secteur Ouest (Labarthète, Lelin Lapujolle, Saint-Germé, Saint-Mont, Verlus, Viella).

Pour le lot 2 : Secteur Sud (Cahuzac-sur-Adour, Cannet, Goux, Maumusson-Laguian, Riscle, Tarsac).

Pour le lot 3 : Secteur Nord (Bouzon-Gellenave, Caumont, Fustérouau, Maulichères, Pouy-draguin, Sarragachies, Termes d'Armagnac).

Pour le lot 4 : Secteur Est (Aignan, Averon-Bergelle, Castelnavet, Loussous-Debat, Margouet-Meymes, Sabazan)

Les critères de choix hiérarchisés se répartissent comme suit :
50 % Le prix des prestations
50 % La capacité technique (possibilité d'intervenir simultanément en plusieurs endroits) le lot 1 : Secteur Ouest (Labarthète, Lelin Lapujolle, Saint-Germé, Saint-Mont, Verlus, Viella), l'entreprise COLAS S-O Agence d'AUCH 32550 PAVIE.

Quatre entreprises ont répondu et ont remis les offres suivantes :

Entreprises	COLAS	MALLET	A3TP	STPAG
Valeur technique	50,00	50,00	50,00	50,00
Prix des prestations	40,57	28,14	36,79	24,91
Total points / 100	90,57	78,14	86,79	74,91
Classement	1	3	2	4

Pour le lot 2 : Secteur Sud (Cahuzac-sur-Adour, Cannet, Goux, Maumusson - Laguian, Riscle, Tarsac), l'entreprise COLAS S-O Agence d'AUCH 32550 PAVIE.

Quatre entreprises ont répondu et ont remis les offres suivantes :

Entreprises	COLAS	MALLET	A3TP	STPAG
Valeur technique	50,00	50,00	50,00	50,00
Prix des prestations	40,57	28,14	36,79	24,91
Total points / 100	90,57	78,14	86,79	74,91
Classement	1	3	2	4

Pour le lot 3 : Secteur Nord (Bouzon-Gellenave, Caumont, Fustérouau, Maulichères, Pouy-draguin, Sarragachies, Termes d'Armagnac), l'entreprise COLAS S-O Agence d'AUCH 32550 PAVIE.

Quatre entreprises ont répondu et a remis son offre suivante :

Entreprises	COLAS	MALLET	A3TP	STPAG
Valeur technique	50,00	50,00	50,00	50,00
Prix des prestations	40,67	28,20	36,47	25,00
Total points / 100	90,67	78,20	86,47	75,00
Classement	1	3	2	4

Pour le lot 4 : Secteur Est (Aignan, Averon-Bergelle, Castelnavet, Loussous-Debat, Margouet-Meymes, Sabazan), l'entreprise COLAS S-O Agence d'AUCH 32550 PAVIE.

Quatre entreprises ont répondu et a remis son offre suivante :

Entreprises	COLAS	MALLET	A3TP	STPAG
Valeur technique	50,00	50,00	50,00	50,00
Prix des prestations	40,76	28,25	36,27	25,04
Total points / 100	90,76	78,25	86,27	75,04
Classement	1	3	2	4

Les membres du conseil communautaire décident, à la majorité (1 abstention), d'attribuer les lots 1-2-3-4 à l'entreprise COLAS Sud-Ouest,

Les crédits nécessaires sont prévus au budget de la Communauté de Communes.

-Attribution du marché public de travaux – Ecole de Saint Mont – Création d'une rampe PMR 2018.

Monsieur le Président expose à l'assemblée que, conformément à l'ordonnance du 23 juillet 2015, la procédure adaptée (MAPA) a été choisie pour l'attribution du Marché public de travaux – Ecole de Saint Mont – Création d'une rampe PMR.

Un avis d'appel public à la concurrence a été publié sur le site www.ladepeche-marchespublics.fr le 25 avril 2018.

La date limite de réception des offres était fixée au 14 juin 2018 à 16 H 00.

La commission d'appel d'offres s'est réunie, une première fois, le 15 Juin 2018 à 09h00 pour l'ouverture des plis.

Une réunion de négociation a eu lieu le 27 Juin 2018 à 15h30.

La commission d'appel d'offre s'est réunie pour l'analyse de l'offre le 29 juin à 09h00.

Les critères de choix hiérarchisés se répartissent comme suit :
50 % Le prix des prestations
50 % La capacité technique

Une seule entreprise a répondu :

ETS. MASSAROTTO – 32110 ARBLADE LE HAUT

Offres par entreprises :

ENTREPRISE	MONTANT HT DE L'OFFRE EN EUROS
1 - MASSAROTTO	54 538.00

Classement des entreprises définitif :

	Valeur technique de l'offre	Prix de l'offre	Total des points	Classement
1 - MASSAROTTO	10 x 50 / 10 **50,0 Pts**	50 x 54 538.00 / 54 538.00 **50.0 Pts**	**100,0 Pts**	**1**

Les membres du conseil communautaire, à l'unanimité, décident de retenir :

- l'entreprise MASSAROTTO,

Les crédits nécessaires sont prévus au budget de la Communauté de Communes.

- **Economique :**

Point sur l'étude des Tiers Lieux.

L'étude est maintenant terminée. Il convient de choisir le lieu d'implantation pour l'aménagement des futurs bureaux.

Pour Riscle, deux lieux potentiels :

-L'ancienne perception avec un coût de rénovation estimé à 107500 euros H.T, en incluant le mobilier.

-L'ancien hôtel de la Paix dont les travaux restent à évaluer mais le coût approximatif serait de 1500 euros du m2.

Pour Aignan, il n'y a pas encore de locaux désignés.

Les membres du conseil communautaire décident, à l'unanimité, de procéder à une étude également sur l'hôtel de la Paix.

Concernant le fonctionnement, M. Valentin, directeur de la structure « Relais d'entreprise » a communiqué une proposition d'animation du réseau de Tiers-Lieux avec un droit d'entrée de 3000 euros et une redevance de 160 euros par mois.

Les membres du conseil communautaire décident de surseoir à statuer dans l'attente de l'étude relative à l'investissement.

- **PLUi :**

- Point sur l'élaboration du PLUi.

Les entretiens avec les représentants des communes sont terminés. Le cabinet METROPOLIS a pu faire un audit de l'ensemble du territoire.

Le circuit-bus est prévu le mercredi 4 juillet 2018. Il est important que l'ensemble des maires ou leurs adjoints soient présents afin d'appréhender et d'acquérir une connaissance générale du territoire, notamment en visualisant les différentes zones et les aménagements potentiels.

Questions diverses

-Communiqué de Monsieur le Maire d'Aignan ;

Monsieur Deac, propriétaire de la station-service du garage d'Aignan vient d'indiquer que les six premiers mois de son exercice 2018 étaient déficitaires alors que les 6 premiers mois des années précédentes lui permettaient d'assurer son fonctionnement sur l'année. Il souhaite donc arrêter son activité.

Il demande si la collectivité désire s'investir dans ce projet pour maintenir le service tel que l'a fait la commune de Saint-Jean Poutge.

Il a également eu un contact avec un repreneur potentiel auquel il a demandé de se rapprocher de la CCAA.

Michel Aurensan a également eu connaissance d'un autre repreneur potentiel.

M. Baratault souhaite connaitre quel accompagnement est possible.

Pour information complémentaire, le groupe distributeur aurait prévu un investissement sur la station avec un changement d'enseigne pour ELAN. Des investissements complémentaires de type automate 24h/24 sont prévus. Est-il possible d'aider financièrement,

Une rencontre sera organisée avec M. Deac.

M. Terrain informe qu'il existe sur notre territoire beaucoup de mouvements d'entreprises pour lesquels la CCAA n'est pas au courant. Aussi, il est demandé aux maires ayant connaissance de changements au sein d'une entreprise de la signaler à la CCAA.

-Futurs bureaux de la CCAA :

Le Toit Familial de Gascogne propose un réaménagement de la partie centrale de l'ancien EHPAD en bureaux, centre de loisirs ainsi que le RAM pour la CCAA.

Il propose 737m2 réaménagés avec un coût de location de 7 euros H.T du m2 soit un montant mensuel de 5125 euros. A titre comparatif, cela fait un coût annuel de 84 euros le m2.

Les membres du conseil communautaire proposent de renégocier le montant du loyer à 5 euros H.T du m2.

-Problème de la fusion de ou des communautés de communes :

M. le Président tient à faire un point sur les « on-dit » que l'on entend de-ci de-là concernant la question de la fusion de notre communauté de communes avec une ou des autres intercommunalités. A ce jour il n'y a rien eu de sérieux ni d'officiel depuis les précédents échanges mais le Président reste ouvert pour toute proposition et discussion et donne la parole à la salle.

La séance est levée à 23H15.